

enfermer un nombre prédéterminé de personnes dans des limites arbitrairement tracées et leur demander de se choisir un député. Cela n'est pas le Parlement, et ce n'est pas non plus le gouvernement représentatif. On trouve maintes et maintes raisons dans l'article 13 c). Il ressort des arguments invoqués par les députés, lors de l'examen de la question du remaniement, quant aux raisons pouvant motiver les changements, que trois facteurs doivent entrer en ligne de compte. Je suis sûr que certains ministres sont étonnés de voir que des commissions n'ont pas tenu compte ou ont semblé ne pas tenir compte des principes élémentaires de démographie, de géographie et, plus important encore, de la qualité de la représentation qu'auraient ces personnes par suite de la circonscription où il leur faudrait vivre.

Il est évident, et je réitère les propos de mes trois collègues de l'Alberta qui m'ont précédé, que ce rapport témoigne d'une absence totale d'intérêt public. Pour une foule d'autres circonscriptions, le cas serait le même. J'accepte tout ce qu'on a dit en ce qui concerne la circonscription de Rocky-Mountain.

• (5.20 p.m.)

On pourrait poursuivre la litanie des critiques. Nous avons déjà au pays des circonscriptions si isolées et si étendues qu'on y avance d'une quinzaine la mise en nomination et qu'on y tient compte d'autres particularités. Mais, comme chacun sait, les candidats ou les députés n'y ont pas droit à des frais de déplacement plus élevés qu'ailleurs. Franchement, la proposition créera une situation semblable. Comme l'a signalé le député de Red-Deer (M. Thompson), pour se rendre dans la circonscription de Rocky-Mountain, il faudra aller et venir, du côté est, comme une machine à coudre ou une fermeture éclair. C'est la grande difficulté que présente une circonscription large de 25 à 30 milles à l'extrémité sud, de 125 milles dans sa plus grande largeur, et de 700 milles de longueur.

Prenons, par exemple, ses extrémités ouest le long des circonscriptions de Lethbridge et de Macleod et d'une partie de la circonscription de Calgary-Sud. En réalité, elle pénètre en deçà des limites sud de Calgary et dans les circonscriptions de Bow-River, et de Red-Deer ainsi que dans la majeure partie de la circonscription de Jasper-Edson. Il se peut même qu'on y trouve une rangée de townships de la circonscription de Peace-River.

M. Thompson: C'est un fait.

[L'hon. M. Lambert.]

L'hon. M. Lambert: C'est jouer à *tic-tac-toe*. Je prie instamment la commission de revoir la question. Elle a été saisie de ces considérations. J'ai été parmi les premiers à témoigner devant elle. Presque tout le monde a attaqué son projet de créer la circonscription de Rocky-Mountain. Le dialogue avec la commission aurait été beaucoup plus intelligent si elle avait indiqué les raisons pour lesquelles elle rejetait les arguments invoqués. J'ai dit que la représentation n'est pas la mise en ruhe de tant de milliers de personnes à l'intérieur de certaines frontières politiques, arbitrairement tracées. Nous le comprenons tous, le but des élections est de donner un représentant à la population, et pour que ce représentant soit en mesure de bien remplir son rôle, il doit avoir accès à ses commettants et ceux-ci doivent pouvoir le rejoindre. Autant que possible, il doit pouvoir vivre au centre de sa circonscription et se rendre ainsi accessible de partout. La chose ne serait possible à aucun endroit de Rocky-Mountain. On peut en dire autant de la circonscription d'Athabasca. Aucune route, aucun chemin de fer ne traverse cette circonscription là où la population se concentre. Il y aura bientôt une route conduisant à un point situé à 180 milles au Nord de cette circonscription, entre le nouveau centre d'exploitation du pétrole de McMurray et la ville de Lac la Biche, mais au-delà, il n'y a plus rien.

Il n'y a rien de plus ridicule que de tenter de réunir en une seule circonscription la ville de Peace-River, ville natale du député de Peace-River (M. Baldwin) qui voit, de ce fait, cette ville retirée de sa juridiction, et la région située à quelques milles au nord de Lloydminster, sur la frontière entre l'Alberta et la Saskatchewan. Pour atteindre la région de Fort Vermilion et de High Level, en pleine voie de développement à la suite de la construction du chemin de fer de Pine Point et qui fait maintenant partie de la circonscription du député de l'Athabasca, ce dernier devrait traverser la rivière de la Paix, traverser une grande partie de la circonscription de même nom, pour ensuite emprunter la route Mackenzie vers le Nord, avant de rentrer à nouveau dans la circonscription qu'il représente. Il serait bon que les membres de la commission parcourent toute l'étendue des circonscriptions qu'ils ont délimitées, au cœur de l'hiver surtout. Nous verrions alors ce qu'ils en pensent. Je suis certain que certains facteurs ont été perdus de vue.